

Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 34 (1988)

Heft: 3

Artikel: Place des Suisses de l'étranger : apportez-nous votre soutien

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-848269>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Place des Suisses de l'étranger

Apportez-nous votre soutien

Il est prévu d'aménager à Brunnen, au cœur de la Suisse primitive, la «Place des Suisses de l'étranger». Ce sera la contribution des Suisses et des Suisses de l'étranger pour le 700^e anniversaire de la Confédération. Cette place restera, au-delà de 1991, le point de rencontre des Suisses de l'étranger et sera le symbole de leur attachement à leur patrie.

A l'origine, il y a eu le désir de l'Organisation des Suisses de l'étranger de marquer de façon tangible la présence de la Cinquième Suisse dans le cadre du 700^e anniversaire de la Confédération. Le projet qui en est issu déborde très largement l'année 1991. En aménageant une «Place des Suisses de l'étranger» à Brunnen, dans l'un des plus beaux sites du lac des Quatre-Cantons, nous vou-

lons créer un lieu de rencontre qui restera à la disposition des générations futures. Cette place restera le symbole de l'attachement des Suisses de l'étranger à leur patrie et le point où se retrouveront les Suisses et les Suisses venus des quatre coins de l'horizon.

Emplacement idéal

L'endroit idéal pour la «Place des Suisses de l'étranger» a été trouvé sur la presqu'île située dans la baie de Brunnen, directement en face du Rütli. Le pré pittoresque, bordé d'arbres, est la continuation naturelle de la promenade au bord du lac, dans la station touristique de Brunnen. Le visiteur a une vue splendide au-delà du lac, en direction du sud et de l'ouest.

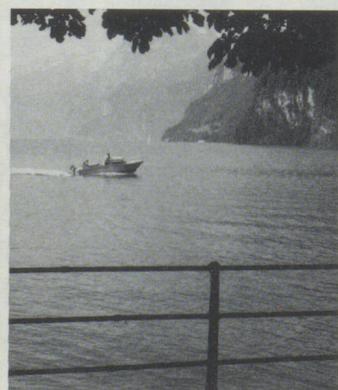
L'idée de cette place, lancée à l'occasion du 64^e Congrès des Suisses de l'étranger à Morges, a reçu un accueil enthousiaste, tant parmi les Suisses de l'étranger qu'en Suisse. En date du 5 septembre 1986, la Commission des Suisses de l'étranger de

la NSH a approuvé le projet à l'unanimité. Après que les citoyens des cinq cantons de la Suisse primitive eurent rejeté, le 26 avril 1987, le projet de «manifestations thématiques» qui devaient se dérouler chez eux et constituer l'une des parties essentielles des festivités, un certain flottement s'est fait jour et les travaux préparatoires ont pris un retard notable. Certes, la «voie suisse» projetée par l'ensemble des cantons suisses - elle devait se terminer par la place des Suisses de l'étranger - n'était pas directement touchée par la votation populaire; mais, là aussi, les effets négatifs de cette décision se firent sentir. Cependant, lors du 65^e Congrès des Suisses de l'étranger, qui a eu lieu le 21 août 1987 à Weinfelden, la Commission des Suisses de l'étranger a décidé, par un vote impressionnant, de réaliser cette place coûte que coûte, même toute seule, dans le pire des cas.

La commune d'Ingenbohl-Brunnen, sur le territoire de laquelle la place sera située, la Banque Cantonale, le district ainsi que le canton de Schwyz ont promis leur soutien actif, tout comme le Département des affaires étrangères, au nom de la Confédération. Ils font partie, avec la NSH, des membres fondateurs de la fondation qui sera l'organe responsable de cette place.

Campagne de solidarité

La Commission des Suisses de



Vue de la future Place des Suisses de l'étranger en direction du Rütli et du lac d'Uri.

Appel aux donateurs

Pour l'acquisition et l'aménagement de la future «Place des Suisses de l'étranger», il faut réunir environ 3 millions de francs suisses. Un appel vous est lancé, chers compatriotes du monde entier, pour que vous participiez selon vos possibilités à la réalisation de ce grand projet. Des comptes seront, dans la mesure du possible, ouverts dans les divers pays pour recevoir les dons. Certains d'entre vous trouveront déjà dans les pages locales du présent numéro des indications concernant le compte le plus proche de chez vous. Sinon, adressez-vous à la société suisse de votre région ou faites parvenir votre don directement au compte central en Suisse:

Compte

n° 203982 – 1951

(Fondation pour la Place des Suisses de l'étranger à Brunnen) auprès de la Banque Cantonale de Schwyz, CH-6430 Schwyz. Nous vous remercions d'ores et déjà de tout cœur pour votre don.

l'étranger a l'intention de trouver les fonds nécessaires à l'acquisition et à l'aménagement de la «Place des Suisses de l'étranger» en lançant dans le monde entier une collecte auprès des Suisses de l'étranger. Tout comme, il y a 130 ans environ, la jeunesse suisse des écoles a réussi, grâce à une collecte, à empêcher que des constructions ne s'élèvent sur la prairie du Rütli et à conserver ainsi pour les générations futures l'un des lieux de pèlerinage nationaux les plus importants, les Suisses de l'étranger sont aujourd'hui appelés à s'assurer un coin de terre de la patrie situé au cœur de la Suisse primitive et à créer, à l'occasion du 700^e anniversaire de la Confédération, un «point de rencontre de la Cinquième Suisse».

La première étape d'une œuvre importante et durable est franchie. Pour que celle-ci puisse être menée à bonne fin, il faut le soutien de tous les Suisses de l'étranger. Apportez-nous votre aide!

SSE

Des prix

Les personnes physiques ayant versé 100 francs suisses ou plus participeront au tirage au sort de cinq week-ends pour deux personnes, en 1991, offerts par l'hôtel «Waldstätterhof», magnifiquement situé au bord du lac, immédiatement à côté de la «Place des Suisses de l'étranger». Les personnes ayant versé 500 francs suisses ou plus recevront en remerciement un certificat. Quant aux dons de 1000 francs suisses ou plus, le nom des donateurs sera inscrit sur une plaque apposée sur la «Place des Suisses de l'étranger».